

en dessous de 100 m environ

spécialiste. Il n'est pas sûr que

ger Descarrega, la fin de l'al-

Denis Dupont

## La passerelle Arago baptisée

### HISTOIRE



Sans dénomination officielle jusqu'à présent, la passerelle qui enjambe la Basse à Perpignan, entre le lycée Arago et le quai Nobel a été baptisée ce samedi 7 mai, à 10 h 30 (Photo Charles Baron). C'est François Brousse, qui a entre autres été professeur de philosophie au lycée François Arago, qui lui a donné son nom. La date n'a pas été choisie au hasard, puisque ce 7 mai 2022 marque le 109e anniversaire du poète et essayiste, né à Perpignan en 1913. À l'occasion de cette inauguration, des élèves de cycle 2 du département d'art dramatique du conservatoire Montserrat Caballé ont fait la lecture de poèmes de François Brousse.

# Les garde-pêche, indispensables sentinelles du patrimoine aquatique

## PÊCHE

L'activité pêche est généralement pratiquée avec de profondes valeurs de respect et de conviction envers les populations piscicoles, les milieux aquatiques et envers les autres pêcheurs/usagers.

Toutefois, comme toute activité, une réglementation est nécessaire pour fixer des limites. Afin de veiller au respect de celles-ci, la présence de garde-pêche est primordiale.

Quotidiennement présents sur le terrain, les garde-pêche particuliers bénévoles ou salariés réalisent des missions de contrôle et sensibilisent les pêcheurs à la réglementation.

Actives toute l'année, ces personnes sont de véritables sentinelles dédiées à la surveillance de notre patrimoine naturel aquatique. Leur présence et leurs efforts sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisation. Outre les contrôles sur la pêche, ils sont aussi amenés à



Les garde-pêche ont dressé 13 PV depuis le début de l'année.

signaler des pollutions et des dégradations en milieux naturels.

Grâce à eux, plus de 150 pêcheurs ont été contrôlés pour l'ouverture du brochet le week-end dernier et malheureusement deux procès-verbaux ont été dressés.

Ce qui porte à treize le nombre de procès-verbaux émis depuis le début de l'année. Ils concernent notamment le défaut de carte de pêche, la taille de capture et les quotas de prise.

Dans l'intérêt de tous, n'hésitez pas à nous contacter si

vous constatez une pollution ou un acte de braconnage au 04 68 66 88 38.

Si vous souhaitez vous investir davantage et intégrer l'effectif des garde-pêche bénévoles assermentés, n'hésitez pas à soumettre votre candidature au président de votre AAPPMA.

Le conseil d'administration de la Fédération tient à saluer l'investissement des garde-pêche particuliers bénévoles qui sillonnent les cours d'eau et plans d'eau tout au long de l'année.

Pesca